



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - Covid-19 : point de situation en Normandie

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE

Le taux d'incidence est entré dans une diminution plus marquée

En Normandie, le taux d'incidence continue à décroître (- 22,8 % en une semaine), et passe au-dessous du seuil de 250 nouveaux cas pour 100 000 habitants pour atteindre 229 (source SpF).

Tous les départements atteignent aujourd'hui un taux inférieur à 300 nouveaux cas pour 100 000 habitants, néanmoins les départements présentent des situations très différentes à des taux toujours importants :

. avec 269,2 nouveaux cas pour 100 000 habitants (source SpF), la Seine-Maritime présente toujours le taux le plus important de la région

. la Manche présente le taux d'incidence le plus faible avec 176,1 nouveaux cas pour 100 000 habitants (source SpF).

. la baisse est observée dans tous les départements :

Normandie : - 22,8 % (taux d'incidence SpF du 25/04 au 01/05 : 229)

Calvados : - 17,7 % (taux d'incidence SpF du 25/04 au 01/05 : 204,2)

Eure : - 22,5 % (taux d'incidence SpF du 25/04 au 01/05 : 230,7)

Manche : - 30,5 % (taux d'incidence SpF du 25/04 au 01/05 : 176,1)

Orne : -30,5 % (taux d'incidence SpF du 25/04 au 01/05 : 200,8)

Seine-Maritime : - 21,2 % (taux d'incidence SpF du 25/04 au 01/05 : 269,2)

A noter que les données de Santé Publique France sont à retrouver en ligne sur le site de l'ARS Normandie via ce lien :

<https://www.normandie.ars.sante.fr/coronavirus-point-de-situation-en-normandie-et-recommandations> (cliquez sur la bulle Normandie dans la carte et naviguez via les onglets et le menu déroulant gris foncé pour sélectionner l'indicateur souhaité).

Le nombre de reproduction effectif (R0), qui correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer, diminue lui aussi de nouveau, toujours au-dessous du seuil de 1 : il est de 0,93.

Continuons à respecter strictement les gestes barrières au quotidien pour lutter contre l'épidémie. Il est également essentiel de respecter les mesures d'isolement et de se faire tester au moindre symptôme.

Les hospitalisations commencent à amorcer une baisse à partir d'un plateau très élevé

Les hospitalisations sont en diminution mais restent à un niveau élevé : au 3 mai, 1 467 personnes sont hospitalisées pour COVID-19 (contre 1 527 le 26/04 : - 60) dont 221 personnes COVID+ en réanimation et soins critiques (contre 233 le 26/04 : - 12). Le nombre de séjours en réanimation et soins critiques dépasse le niveau le plus haut atteint en avril 2020.

La pression sur le système hospitalier reste importante malgré la baisse observée : le taux d'occupation des lits « historiques » (capacités d'avant-crise) de réanimation par des patients atteints de COVID-19 est toujours au-delà des 90%, à 92,1 % (contre 97,1 % au 26 avril).

Au moindre doute, avec ou sans symptôme : les Normands appelés à aller se faire dépister.

Le taux de positivité diminue lui-aussi et atteint 7,44 % (source SpF - contre 10,1 % lors du dernier point de situation).

L'ARS Normandie rappelle que le dépistage reste l'une des meilleures armes pour lutter contre la propagation du virus, en permettant le repérage précoce des cas covid+ et leur mise à l'abri, pour limiter les risques de transmission.

Des opérations mobiles sont déployées dans la région en complément de l'offre existante. **Au moindre doute, avec ou sans symptôme, toute personne qui souhaite se faire tester est invitée à se présenter munie de sa carte d'identité et de sa carte vitale, sur les sites de dépistage proposés en Normandie.**

Tous les sites de dépistage sont accessibles via le site de l'ARS Normandie :

[Coronavirus COVID-19 : où se faire tester en Normandie ? | Agence régionale de santé Normandie \(sante.fr\)](#)

La campagne de vaccination se poursuit en Normandie : plus de 25% de Normands vaccinés 1^{ère} dose

Au 3 mai :

- 1 264 674 injections ont été réalisées, dont 891 676 primo injections : 25% de la population)
- 387671 Normands bénéficient à ce jour d'une vaccination complète (11,74 % de la population)
- 80 % des normands âgés de 75 ans et plus ont reçu une première dose de vaccin.
- Chez les 70-74 ans, ils sont 79,7 % à avoir reçu une première dose.
- 49,5 % des 55-69 ans ont eu l'injection de la première dose.

Le rythme moyen quotidien de vaccination est en constante évolution : de 15 800 injections/jour courant mars, la Normandie vise en mai une moyenne de plus de 35 000 injections/jour.

Retrouvez ici la synthèse « la vaccination pour le grand public » précisant en fonction de l'âge et de la situation, les vaccins utilisés et les lieux de vaccination possibles.

La vaccination POUR LE GRAND PUBLIC		* Lisez sur salledepressante.gouv.fr/vaccin-covid19	
Mon âge	Ma situation	AstraZeneca ou Janssen	Pfizer-BioNTech ou Moderna
0 à 17 ans			
Je n'ai pas de problème de santé		Pour l'instant, je ne peux pas me faire vacciner	
18 à 54 ans inclus	J'ai un risque de forme grave de COVID-19*	✓	• En centre de vaccination
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*	✓	• En centre de vaccination • Sur mon lieu de soin
55 à 59 ans inclus	Je n'ai pas de problème de santé ou j'ai un risque de forme grave de COVID-19*	✓	• Chez mon médecin traitant • Chez mon médecin du travail • Sur mon lieu de soin • En pharmacie • En cabinet infirmier
	J'ai une pathologie à très haut risque de forme grave de COVID-19*	✓	• Chez mon médecin traitant • Chez mon médecin du travail • Sur mon lieu de soin • En pharmacie • En cabinet infirmier
60 ans et plus	Je suis en établissement pour personnes âgées	✓	• Au sein de mon établissement
	Je vis à domicile (ou dans une autre structure)	✓	• Chez mon médecin traitant • Chez mon médecin du travail • Sur mon lieu de soin • En pharmacie • En cabinet infirmier

N.B. :

- Les femmes enceintes à partir du 2^e trimestre de grossesse peuvent se faire vacciner en centre de vaccination.
- Les personnes en situation de handicap hébergées en maisons d'accueil spécialisées (MAS) et foyers d'accueil médicalisés (FAM) sont éligibles à la vaccination quel que soit leur âge. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.
- Les résidents de 60 ans et plus dans les foyers de travailleurs migrants peuvent se faire vacciner au sein de leur foyer.
- Les proches (de plus de 16 ans) d'une personne immunodéprimée, sur la base d'un certificat médical du médecin traitant de la personne immunodéprimée, sont éligibles à la vaccination. Les personnes de moins de 55 ans doivent être vaccinées avec les vaccins Pfizer-BioNTech ou Moderna ; celles de plus de 55 ans peuvent être vaccinées avec les quatre vaccins disponibles.

[A retrouver ici](#)

Le grand public éligible peut désormais se faire vacciner en fonction des situations :

- chez les professionnels de santé de ville (médecin traitant, pharmacien, infirmier libéral) : ils sont 3216 à vacciner en Normandie
- auprès du médecin du travail
- en établissement de santé pour les personnes qui y sont suivies
- en centre de vaccination, où la prise de RDV peut se faire :
 - sur internet : en se rendant sur le site www.sante.fr, ou sur le site de l'ARS Normandie pour accéder à la plateforme de rendez-vous en ligne dédiée ;
 - par téléphone au 02 79 46 11 56, numéro régional accessible de 8h à 18h, du lundi au vendredi, ou au 0 800 009 110, numéro vert national, de 6h à 22h 7/7.

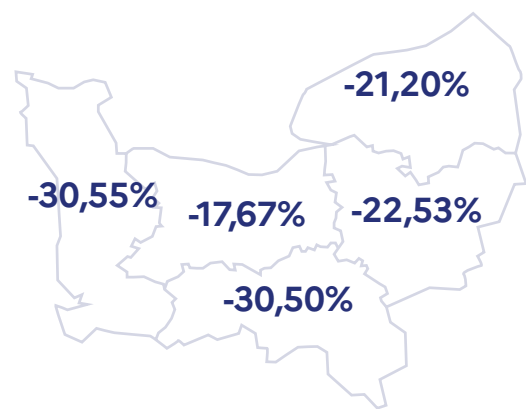
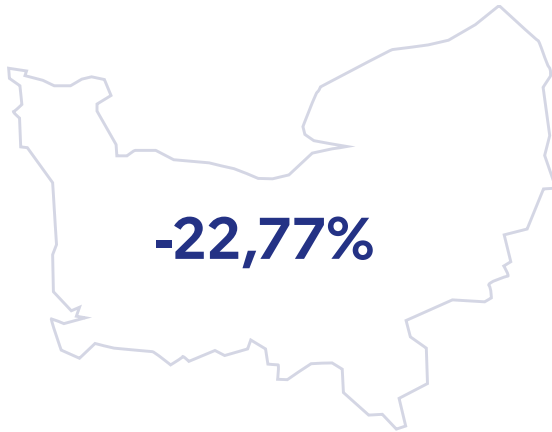
Dans le cadre de l'accélération de la campagne de vaccination déployée en Normandie, l'ouverture des centres de vaccination se poursuit le week-end : le week-end dernier 28 centres sont restés ouverts samedi 1er mai et 15 centres dimanche 2 mai pour vacciner les publics éligibles. En complément, 15 opérations ponctuelles ont été organisées pour faciliter l'accès des normands à la vaccination. Au total, 22 607 injections ont été réalisées durant ces deux journées.

CIRCULATION DU VIRUS

• Taux d'incidence - données Santé publique France

Retrouvez les données publiées par Santé publique France [en cliquant ici](#).

• Taux d'incidence - dynamique de l'épidémie (variation hebdomadaire*)

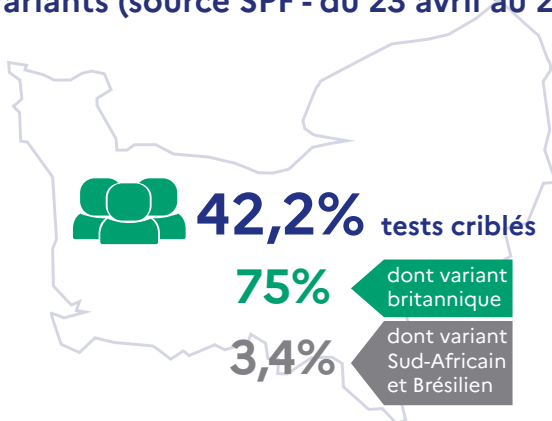


• Nombre de reproduction effectif (R0) - donnée au 3 mai



* Le nombre de reproduction effectif (R0) correspond au nombre moyen de personnes qu'une personne malade va contaminer (lorsque le R0 est supérieur à 1, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 1,5, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

• Variants (source SPF - du 23 avril au 29 avril)



	% de tests PCR positifs criblés	dont variant britannique	dont variants Sud-Africain et Brésiliens
Normandie	42,2	75	3,4
Calvados	42,5	59,1	8,1
Eure	39,7	69,1	3,1
Manche	22,5	68,4	5,7
Orne	32,9	81,9	2
Seine-Maritime	50,4	82,7	1,7

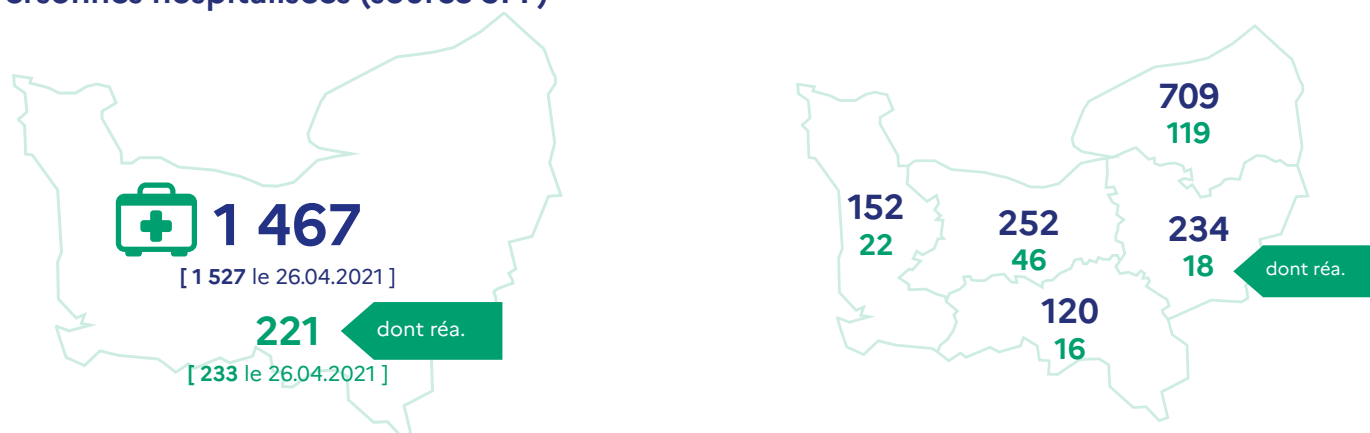
• Clusters



	Total	EHPAD	Etab. Handicap	Etab. de santé	Etab. Scolaire et universitaire	Milieu professionnel	Sphère privée	Etab. pénitentiaire
Normandie	121	19	19	9	2	69	1	2
Calvados	19	2	1	1	-	14	1	-
Eure	20	6	2	2	1	9	-	-
Manche	13	3	1	-	-	8	-	1
Orne	12	4	2	1	-	5	-	-
Seine-Maritime	57	4	13	5	1	33	-	1

ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE au 03.05.2021

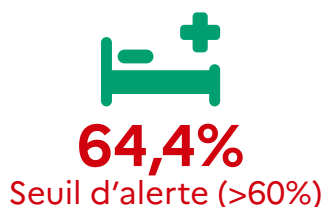
• Personnes hospitalisées (source SPF)



• Taux d'occupation



Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité initiale



Tensions hospitalières sur les lits de réanimation (patients Covid) / Capacité opérationnelle

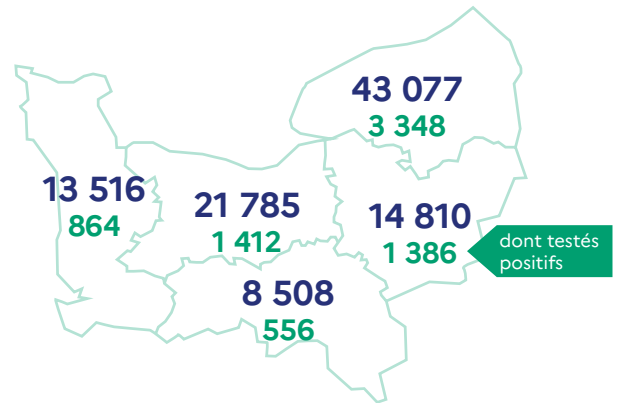
• Les tensions hospitalières sur les lits de réanimation correspondent au taux moyen d'occupation des lits de réanimation par des patients atteints de COVID-19 par rapport à la capacité initiale en réanimation, par région (entre 40 et 60 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 60 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint).

	Hospit.	dont réa.	Retours à domicile depuis le début de l'épidémie	Décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie
Normandie	1 467	221	12 361	3 080
Calvados	252	46	2 268	545
Eure	234	18	1 640	447
Manche	152	22	1 316	337
Orne	120	16	1 505	337
Seine-Maritime	709	119	5 632	1 414

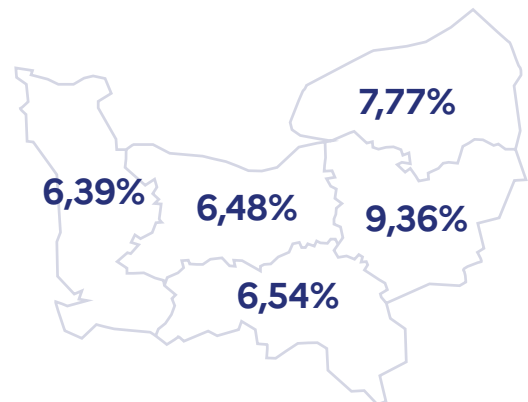
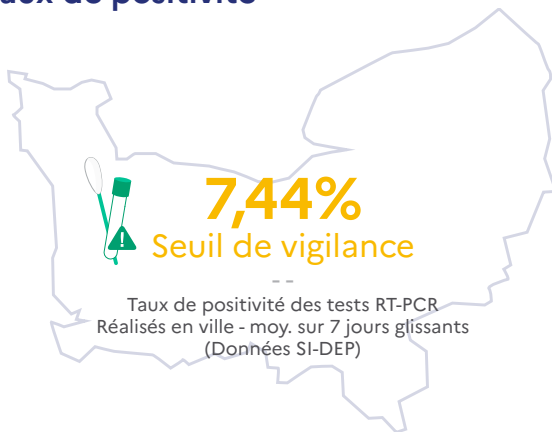
Depuis le début de l'épidémie, on estime à 3 987 le nombre de personnes porteuses du coronavirus Covid-19 décédées en Normandie (à l'hôpital et en EHPAD).

DÉPISTAGES (SOURCE SPF)

• Nombre de tests réalisés



• Taux de positivité



• Le taux de positivité des tests RT-PCR correspond au taux de positivité des prélèvements virologiques réalisés dans chaque département sur 7 jours glissants (entre 5 et 10 %, il s'agit du **seuil de vigilance** ; au-delà de 10 %, c'est le **seuil d'alerte** qui est atteint)

VACCINATION



891 676
primo injections

387 671
vaccinations complètes

11,74%
de la population globale
normande vaccinée (2 doses)

3 216
professionnels de santé
de ville engagés dans la
campagne
de vaccination

